Compte personnel de formation (CPF) : mode d'emploi.

Depuis le 1er janvier 2015, le CPF remplace le DIF (droit individuel à la formation). Il a été conçu pour inciter les salariés à prendre en main leur formation et pour faciliter une démarche d'apprentissage tout au long de la vie.

- Qu'est-ce que le compte personnel de formation (CPF) ?

Il s'agit d'un compte, qui suit chaque individu tout au long de sa carrière, de son entrée sur le marché du travail à sa retraite.

- Combien d'heure de formation le CPF donne-t-il droit ?

Le CPF permet de capitaliser 24 heures de formation par an (voire plus selon les conventions collectives de certains secteurs). Les cinq premières années, les salariés cotisent 24 heures par an, puis, s'ils ne les ont pas utilisées, ils ne cotisent plus que 12 heures par an dans la limite de 150 heures. Ce dispositif a pour objectif d'inciter les salariés à se former tout au long de leur carrière et régulièrement.

- Que se passe-t-il quand un salarié quitte son entreprise ?

Le compte personnel de formation suit le salarié tout au long de sa carrière. Si celui-ci quitte son entreprise, il part avec son compte et ses heures de formation. Si le salarié se retrouve au chômage, il ne cotise plus sur son CPF, mais il peut justement utiliser ses heures pour monter en compétences et retrouver plus facilement un emploi.

- Qui décide d'utiliser le CPF quand on est salarié ?

Contrairement au DIF, où l'entreprise avait un droit de regard sur le contenu de la formation choisie par son salarié, avec le CPF, celui-ci est beaucoup plus indépendant :

- S'il veut se former en dehors de ses heures de travail : il n'a rien à demander à son employeur et peut s'inscrire à la formation de son choix sans son autorisation.

- S'il veut se former sur ses heures de travail : il doit impérativement obtenir l'autorisation de son employeur pour cela. L'entreprise a un mois pour répondre à ce type de demande. Si elle laisse passer ce délai, la formation est considérée comme étant acceptée.

- Quelles formations peut-on suivre avec le CPF quand on est au chômage ?

Pour les demandeurs d'emploi, le CPF a pour objectif de développer des compétences reconnues par l'administration comme étant « en tension » sur le marché du travail. Les chômeurs pourront choisir leur formation dans des listes prédéterminées par les pouvoirs publics.

- Comment faire on ne dispose pas d'assez d'heures sur son CPF ?

Si un salarié souhaite suivre une formation mais qu'il lui manque des heures, il a deux possibilités pour « abonder » son CPF.

- Il peut compléter lui-même le nombre d'heures manquantes.

- Son entreprise peut également abonder son compte.

Pour les demandeurs d'emploi, il existe également deux solutions pour abonder son CPF :

- Le compléter soi-même, comme les salariés

- Pôle Emploi et d'autres organismes (Conseil régional, départemental, etc.) peuvent compléter les heures manquantes sur le CPF.

Le CPF a pour objectif de fluidifier les démarches de formation, notamment pour les demandeurs d'emploi. « C'est un outil qui responsabilise les salariés et leur donne du pouvoir sur leur parcours de formation ».

Pour tous les salariés, vous pouvez dès aujourd'hui créer votre espace personnel pour faire valoir votre droit à la formation…

Rendez-vous sur http://www.moncompteformation.gouv.fr/ avec votre numéro de sécurité sociale et votre bulletin de paye de décembre pour renseigner les DIF cumulés.

L'accord : «Un avenir pour chaque postier» [re]-signé !

A l'occasion des dernières élections professionnelles, vous avez recomposé le paysage syndical à La Poste.

Avec une progression historique de 4.37%, vous avez hissé la CFDT de la 4ème à la 2nd place. Assurément, vous avez voulu sanctionner l'immobilisme latent de certaines organisations syndicales. Celles qui ont, entre autres, refusé de signer l'accord : « Un avenir pour chaque postier ». Un accord qui, de leur fait, est devenu non valide !

Forte de ses résultats et comme elle s'y était engagée pendant la campagne électorale, la CFDT a immédiatement exigé de La Poste que les mesures et les dispositifs contenus dans cet accord soient remis à la signature.

Ebranlés par le camouflet que vous leur avez infligé lors de ces élections professionnelles, la CGT, FO et même SUD sont revenus, le 05 févier 2015, à la table de la signature.

Désavoués sur le fond… il ne leur restera que la forme pour tenter de justifier le retard de près d'une année qu'ils auront fait prendre à la mise en œuvre de certaines mesures financières et indiciaires conséquentes… quel manque à gagner.

La CFDT, qui n'a rien lâché, se réjouit (et sans retenue) que l'intégralité des mesures et dispositifs contenus dans l'accord initial puissent enfin vous bénéficier.

Postier-e-s ! Vous aurez compris que la CFDT ne renoncera jamais et agira toujours pour que vous ne soyez pas seuls face aux difficultés qui ne manqueront pas de s'amonceler dans une Poste à la croisée des chemins.





N° 4 - janvier 2015

La récompense du parler vrai !

La CFDT tient à remercier toutes et tous ceux qui lui ont fait confiance le 4 décembre dernier et qui lui ont permis de conquérir la deuxième place avec 22,51% des voix (+ 4,37%). Nous considérons ce résultat comme la reconnaissance de notre crédibilité dans un paysage syndical postal où le déni de réalité est encore très présent.

Depuis trois ans, la CFDT propose, négocie…bref s'expose dans un positionnement singulier par rapport aux autres organisations syndicales. Cette ligne claire, ce parler vrai, nous en avons fait la démonstration à de multiples reprises.

Rappelez-vous, le malaise social grandissant trop longtemps nié où sans sombrer dans les surenchères inconvenantes, la CFDT a su faire bouger les lignes lors du rapport KASPAR et du grand dialogue. Nos trente trois propositions pour sortir La Poste de l'ornière ont utilement alimenté les négociations aussi bien lors de l'accord QVT que lors du pacte social « un avenir pour chaque postier ».

Rappelez-vous les alertes répétées de la CFDT sur l'impact de la révolution numérique sur l'activité de La Poste. Notre entreprise a trop longtemps nié l'aspect structurel des baisses d'activité ce qui a retardé d'autant la mise en œuvre d'une stratégie adaptée. Nous avons une nouvelle fois été bien seuls pour dire la vérité aux postiers !

Ces élections nous confirment dans notre démarche exigeante et responsable. Certains la qualifient même de courageuse… Pourtant, il nous semble que porter un regard lucide sur la réalité économique de La Poste et se mettre en situation d'anticiper ce que pourrait être le futur des postiers est vraiment au cœur de notre responsabilité. Ce pari de l'intelligence sur les discours simplistes qui se complaisent dans la dénonciation tous azimuts nous l'avons gagné dans toutes les catégories et quelque soit le statut. Notre progression chez les cadres (30%) et les cadres supérieurs (42%) témoigne d'une confiance jamais démentie. Le succès de notre rassemblement cadres avec Laurent BERGER et Marier-Pierre LIBOUTET étaient annonciateurs de résultats remarquables sur les sièges et autres DCN.

Sachez que cette confiance nous oblige avec nos très nombreux élus (CT, CHS-CT, CAP, CCP) à être à la hauteur de vos préoccupations dans une Poste qui change.

Garantir un avenir pour tous et pour chacun, telle est notre raison d'être.

SOMMAIRE

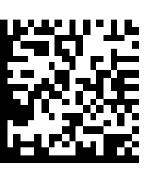
2 Résultats élections du 4 décembre 2014
CT local
Vos élus CFDT
(Groupe Siège, Siège Réseau)

3 Résultats élections (suite)
(Direction du Numérique, Siège BSCC, Siège Colis)

4 CPF : mode d'emploi

4 Un avenir pour chaque postier [re]-signé !

Le Journal CFDT des SIÈGES et des DCN
Directeur de la publication :
Francis MAGNOU
CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris



Contact :
Véronique DUMONT
vdumont@cfdtsf3c.org

Groupe Siège

■ Résultats CT local

	SUD	CGT	FO	CFTC-CGC-UNSA	CFDT
2011	15,13%	14,18%	25,84%	0%	44,85%
2014	10,33%	14,07%	22,44%	0%	53,16%
Evolution	-4,8%	-0,11%	-3,4%	0%	+8,31%
Nbre d'élus	1	1	2	0	4

Notons que la participation progresse de plus de 14 points ce qui rend encore plus significative la progression CFDT (+8,31%) qui passe la barre des 50%.
En prenant appui sur cette confiance, nous allons renforcer encore notre présence sur cette direction afin de répondre à vos nombreuses sollicitations.

■ Vos élus Comité Technique

Titulaires	Suppléants
Mme DUMONT VERONIQUE M. EGGERS CHRISTOPHE Mme RIEUX CATHERINE M. CRENN JEAN YVES	Mme BRASSART FREDERIQUE M. RESMOND GUY Mme LEVY SOLANGE M. CYBARD JEAN CLAUDE

■ Vos élus CHS-CT

CATHERINE RIEUX : Secrétaire du CHS-CT
JEAN-MICHEL NAVARRO - FRÉDÉRIQUE BRASSART
GUY RESMOND - MARYVONNE BUREAU

■ Vos élus CAP - CCP

	Titulaires	Suppléants
CAP2	Mme BRASSART FREDERIQUE Mme DOMERGUE CHRISTINE M. FLECHER MICHEL Mme PAOLUCCI ISABELLE	Mme BUREAU MARYVONNE M. JUNG BERNARD Mme VERGER CAROLINE M. HERRBACH DOMINIQUE
CAP3	Mme RIEUX CATHERINE Mme GONDOLO CHRISTIANE	M. MOREAU FREDERIC Mme PROVOT ROLANDE
CAP4	M. RESMOND GUY Mme PERNIN MYRIAM	Mme LIANGEAUD SYLVIE Mme TERRIEN CAROLE

	Titulaires	Suppléants
CCP2	Mme BOUVAREL SYLVIE M. SAEZ STEVE	M. BEN GADDOUR NOUREDDINE Mme LE CAM MARIE AGNES

Siège Réseau

■ Résultats CT local

	SUD	CGT	FO	CFTC-CGC-UNSA	CFDT
2011	%	%	32,06%	0%	67,94%
2014	0%	0%	26,76%	0%	73,24%
Evolution	0%	0%	-5,3%	0%	+5,30%
Nbre d'élus	0	0	2	0	6

Ces résultats se passent de commentaires. Ils confirment la bonne implantation CFDT sur l'ensemble de la branche Réseau. Nos élus auront à coeur de défendre une évolution maîtrisée de cette branche afin que les fondamentaux du service public postal ne soient pas laminés par des ratios de performance trop ambitieux.

■ Vos élus Comité Technique

Titulaires	Suppléants
Mme DARTOIS BRIGITTE M. SIMONIN OLIVIER M. CHASTANET JEAN NOEL Mme PEDAMON SANDRA Mme MAXY INGRID Mme BOZZOLA ANNIE	Mme POMPUIS TANIA M. SIMON DENIS Mme BORDES ODILE Mme CHERFI JACQUELINE M. LARNICOL VINCENT Mme OLLAT BEATRICE

■ Vos élus CAP - CCP

	Titulaires	Suppléants
CCP2	Mme POMPUIS TANIA M. CATANA CARLOS	M. CARLIER JEROME Mme BARBOT CAROLINE

■ Vos élus CHS-CT

BRIGITTE DARTOIS : Secrétaire du CHS-CT
OLIVIER SIMONIN - JEAN-NOEL CHASTANET - SANDRA PEDAMON - INGRID MAXY

Direction du Numérique

■ Résultats CT local

	SUD	CGT	FO	CFTC-CGC-UNSA	CFDT
2014	0%	0%	46,88%	0%	53,13%
Nbre d'élus	0	0	4	0	4

Depuis longtemps la CFDT demandait la création de cette direction pouvant permettre à La Poste de conquérir son avenir à partir des potentialités fortes que représentent les nouvelles technologies et le numérique. Cette nouvelle direction nous fait confiance d'emblée, nous ferons tout pour la mériter sur la durée.

■ Vos élus Comité Technique

Titulaires	Suppléants
Mme JOSEPH SYLVIE M. DELILLE SERGE M. MOLLET ALEXIS M. REGNARD PHILIPPE	M. DEYDIER ANTHONY M. RAOULT AYMERIC Mme COURVOISIER SOLVEIG M. JOSEPH FRANCK

■ Vos élus CHS-CT

Mme JOSEPH SYLVIE : Secrétaire du CHS-CT
M. DELILLE SERGE

Siège BSCC

■ Résultats CT local

	SUD	CGT	FO	CFTC-CGC-UNSA	CFDT
2011	0%	13,58%	25,30%	0%	61,12%
2014	0%	14,6%	17,44%	0%	67,96%
Evolution	0%	+1,02%	-7,84%	0%	+6,84%
Nbre d'élus	0	1	1	0	6

73,36% de participation c'est un redressement spectaculaire de près de 20 points par rapport à 2011 ! La CFDT consolide sa pôle position avec la confiance des deux tiers des électeurs. Notons le recul important de FO (-7,84%) ! Avec 6 élus sur 8, la CFDT fera face en s'organisant en conséquence et en vous sollicitant pour l'y aider.

■ Vos élus Comité Technique

Titulaires	Suppléants
M. BLETTERIE JACQUES Mme FERRAND MARTINE M. FLOCH PHILIPPE Mme LANCELEUR CATHERINE M. GUERTIN PHILIPPE Mme BOITCHENKOFF CELINE	M. RAT PATRICE Mme CAVENEL STEPHANIE M. CIMEN SAFI Mme RAGONNEAUX ISABELLE M. MORDRET PASCAL Mme GUERILLOT COLETTE

■ Vos élus CAP - CCP

	Titulaires	Suppléants
CCP2	M. CIMEN SAFI Mme LANCELEUR CATHERINE	Mme DURSUS SANDRINE M. JUMEZ OLIVIER

■ Vos élus CHS-CT

PHILIPPE FLOCH : Secrétaire du CHS-CT
MARTINE FERRAND - STÉPHANIE CAVENEL
JACQUES BLETTERIE

Siège Colis

■ Résultats CT local

	SUD	CGT	FO	CFTC-CGC-UNSA	CFDT
2011	0%	31,83%	68,17%	0%	0%
2014	0%	14,6%	49,27%	11,86%	24,27%
Evolution	0%	-17,23%	-18,9%	+11,86%	+24,27%
Nbre d'élus	0	2	4	1	2

La présence CFDT a bouscule la donne . Il s'agit d'une entrée remarquée qui nous permettra de porter notre vision sur l'avenir du pôle Colis. La proximité de la DOT Colis IdF et la force CFDT sur cette direction seront mis à profit pour peser utilement sur ces évolutions.

■ Vos élus Comité Technique

Titulaires	Suppléants
Mme FEDERICI AMEL M. AMADY THIERRY	M. MESLIEN LAURENT M. DARNET MATTHIEU

■ Vos élus CHS-CT

Mme FEDERICI AMEL